

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION DE SERVICES

Applicables au 01/04/2021

Agréâge marque de AGLAE, Société par Actions Simplifiées au capital de 1 000 euros, est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro de SIREN 893 617 597, ci-après « Agréâge »). Son adresse de siège social est : 307, rue paradis-13008 Marseille

Le service clientèle de Agréâge est disponible par mail : discutons@agreage.fr

Objet

Les présentes Conditions Générales de Prestation de Services (Ci-après les « Conditions Générales ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, entre Agréâge et toute personne physique ou morale (Ci-après le « client ») pour toute prestation de recrutement d'intervenant à domicile.

Les Conditions Générales visent à définir les modalités entre Agréâge et le Client, à partir de la signature du devis jusqu'à la mise en relation avec l'intervenant.

Le Client déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente. L'acceptation du devis vaut acceptation des Conditions Générales.

Agréâge se réserve le droit de modifier ponctuellement les Conditions Générales. Elles sont applicables à la date de leur publication et ne peuvent s'appliquer aux transactions conclues antérieurement. Les Conditions Générales en vigueur sont celles transmises au Client en même temps que le devis.

Services

Les présentes conditions s'appliquent de plein droit aux prestations de service suivantes : recrutement d'intervenants à domicile selon les modalités décrites dans le devis joint.

Si des erreurs, omissions ou évolutions ont pu se produire quant à cette description, la responsabilité d'Agréâge ne pourrait être engagée.

Le service fournis par Agréâge consiste en la définition de la mission et le recrutement d'un ou plusieurs intervenants à domicile. Le choix d'engager l'intervenant est de la seule responsabilité du Client.

Le service fourni par Agréâge ne comporte pas la rémunération de l'intervenant.

Prix et paiement

Les services d'Agréâge sont proposé aux prix mentionnés sur le devis, selon les tarifs en vigueur au moment de la demande du Client. Les prix des services sont indiqués en euros, en application de l'article 293 B du CGI, la TVA n'est pas applicable.

Le paiement s'effectue en deux fois, par virement uniquement. Un acompte de 50% est dû à la signature du devis. Le solde est à verser à la mise en relation avec l'intervenant à domicile.

Le paiement n'est considéré comme définitif qu'après encaissement effectif par Agréage des sommes dûes.

En cas d'annulation de la commande en cours de recrutement par le Client, l'acompte restera acquis à Agréage. Si Agréage ne parvient pas à mener à bien sa mission de recrutement, 50% de l'acompte (soit 25% du montant total) sera restitué au Client.

Aucun remboursement ne pourra être effectué une fois la mise en relation établie entre le Client et l'intervenant.

Agréage ne sera pas tenu de procéder au recrutement demandé par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités indiquées aux présentes Conditions Générales.

Absence de droit de rétractation

Le délai de rétractation de 14 jours ne concerne pas cette prestation d'activités de loisirs qui doit être fournie à une période déterminée.

Langue du contrat - Loi applicable et compétence juridictionnelle

Les présentes Conditions Générales sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Les présentes Conditions Générales sont soumises à l'application du droit français. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de litige ou de réclamation, l'acheteur s'adressera en priorité au vendeur pour obtenir une solution amiable.

Tous les litiges auxquels les présentes Conditions Générales pourraient donner lieu seront soumis aux juridictions de Marseille.

Protection utilisation des données personnelles

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur ce site sont les suivantes : nom, prénom, adresse, mail, téléphone, état de santé, organisation quotidienne.

Ces données sont collectées afin de pouvoir remplir la mission confiée par le Client à Agréage. Elles ne seront en aucun cas être partager avec des tiers.

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les utilisateurs disposent des droits ci-dessous mentionnés : droit d'accès, droit de rectification, droit de suppression des données, droit à la limitation du traitement, droit d'opposition au traitement des données, droit à la portabilité.